

16.05.2018 – 07:50 Uhr

bonus.ch sur les assurances-ménage : les Suisses satisfaits et moins sévères quant au niveau des primes

Lausanne (ots) -

Les Suisses sont toujours satisfaits de leur assurance-ménage. Les prestations correspondent aux attentes des consommateurs et les primes semblent s'adapter aux exigences de la population.

Comme chaque année, bonus.ch, le portail de comparaison en ligne, a mené une enquête de satisfaction sur les assurances-ménage et RC auprès de ses utilisateurs. Plus de 1000 personnes ont attribué une note d'évaluation à leur assureur respectif sur la base de 5 critères : la clarté des informations transmises, la disponibilité et la sympathie des collaborateurs, leur professionnalisme, la gestion des sinistres et le rapport prix-prestations. Les réponses obtenues ont été converties en une note de 1 à 6, 6 étant la meilleure note.

Avec une moyenne générale identique depuis 3 ans, mention "bien", les Suisses montrent toujours une grande satisfaction quant à leur assurance-ménage. On constate, tout de même, que les assurés de la Suisse italienne restent plus sévères que les Suisses romands et les Suisses alémaniques. Ils attribuent la note de 4.9 contre respectivement 5.2 et 5.1.

Cette année, c'est ELVIA qui décroche la première place du classement général avec la note de 5.5 et la mention "très bien". Elle décroche également les meilleures notes dans toutes les catégories de l'enquête, à savoir la clarté des informations, la disponibilité et sympathie des collaborateurs, le professionnalisme de ceux-ci, la gestion des sinistres et le rapport prix-prestations. Avec la note de 5.3, La Mobilière arrive sur la 2ème marche du podium à égalité avec Vaudoise. Elles sont suivies par Bâloise, Helvetia et smile.direct qui obtiennent la note de 5.1, mention "bien".

Contrairement à l'année passée, la catégorie du rapport prix-prestations obtient la note moyenne de 5 et passe donc de la mention "assez bien" à "bien". C'est 0.1 de plus par rapport à 2017. Cette catégorie reste, malgré tout, le critère le moins bien noté. La clarté des informations et la disponibilité et sympathie des collaborateurs augmentent leur moyenne de 0.1 et obtiennent la note de 5.1 et 5.2. Pour les catégories du professionnalisme des collaborateurs et de la gestion des sinistres, la moyenne est la même qu'en 2017, avec 5.1 et 5.2.

En règle générale, les résultats montrent que les Suisses continuent d'être satisfaits de leur assurance-ménage. 75.6% des sondés recommandent leur prestataire. Ce taux a légèrement diminué par rapport à l'an passé (76.7%). En région italienne, près de 80% des sondés recommanderaient leur assurance auprès de leur entourage.

83% des sondés indiquent qu'ils souscrivent leur assurance-ménage et leur responsabilité civile auprès du même assureur. Le fait que ces deux produits soient fortement liés, le cumul des primes et la fidélité des assurés rendent le regroupement de ces deux assurances intéressant pour les assureurs. Seuls 5.8% des interrogés contractent une assurance responsabilité civile privée séparée de l'assurance-ménage.

L'utilisation du comparatif des primes d'assurance-ménage sur le site internet de bonus.ch ne cesse d'augmenter et connaît une croissance continue depuis ses débuts. En ce qui concerne le profil des utilisateurs, la majorité, presque la totalité, sont âgés de plus de 25 ans et ce sont aussi majoritairement les hommes (63.4%) qui utilisent le service en ligne.

Analyse détaillée par assureur, questions et sous-questions de l'enquête :
<https://www.bonus.ch/Pdf/2018/Assurance-menage.pdf>

Accès aux notes de satisfaction des assureurs ménage et RC : <https://www.bonus.ch/zrJPQ3C.aspx>

Accès direct au comparatif des primes assurance-ménage et RC : <https://www.bonus.ch/zrQ4D1A.aspx>

Pour plus d'informations :

bonus.ch SA
Patrick Ducret
CEO

Avenue de Beaulieu 33
1004 Lausanne
021 312 55 91
ducret(a)bonus.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008668/100815614> abgerufen werden.